

**Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire de l'UNAB
du 12 octobre 2023
Auditorium de la Fondation Ascaro, Berne**

Cinquante-deux personnes ont participé à cette assemblée.

- Le rapport d'activités 2022/2023 suivant est accepté à l'unanimité.
 - o Au cours de l'exercice 2022/2023, l'effectif de l'UNAB était de 218 membres cotisants.
 - o Les activités de l'UNAB ont eu lieu selon le programme (26 conférences au lieu de 27, 4 séminaires, 1 excursion, 2 visites guidées)
- Les comptes annuels 2022/2023 bouclent sur un bénéfice de CHF 3'367. Ils ont été vérifiés le 16 août 2023 par les vérificateurs des comptes. Ils sont acceptés à l'unanimité.
- Pour l'exercice 2022/2023, l'UNAB a pu compter sur le soutien financier de la fondation Ursula Wirz, de la Banque VZ et de la Seniorenenuniversität Bern, pour un total de CHF 6'400. Que ces institutions en soient remerciées.
- Le budget 2023/2024 prévoit un excédent de CHF 3'732. Il est accepté à l'unanimité.
- La cotisation annuelle est fixée à CHF 80 par personne.
- Le crédit à la présidence (CHF 200) reste inchangé. Celui au secrétaire passe à CHF 2'000.

La prochaine Assemblée générale aura lieu le jeudi 10 octobre 2024.

L'Assemblée générale est suivie d'un apéro riche au restaurant Mattenhofkeller agrémenté d'un accompagnement musical du duo *Les Mamy's*.

UNAB

Eric Lauper, secrétaire